

LE 6 DÉCEMBRE 2018

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**

Proposer et Agir !

Éducateurs de la PJJ

CAP N°12



JE VOTE



www.elections.unsa-justice.fr

LE 6 DÉCEMBRE 2018 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Proposer et Agir !

PROFESSION DE FOI **EDUCATEURS**

Les métiers de l'éducation sont parmi les plus exigeants en ce sens qu'ils nécessitent un engagement personnel et professionnel très important auprès des « publics » pris en charge, singulièrement les jeunes confiés à la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Le métier d'éducateur à la PJJ connaît une désaffection croissante ces dernières années. Crise du recrutement. Conditions d'exercice dégradées.

Aujourd'hui les professionnels se sentent isolés. Une vraie dynamique doit être mise en place au sein des services pour éviter un cloisonnement entre les unités.

Une animation doit exister sur chaque territoire pour favoriser des réflexions sur des thématiques professionnelles.

Enfin sur des fonctions spécifiques telles que la PEAT ou la détention, des instances régionales doivent permettre un échange entre les professionnels sur leurs pratiques.

En votant pour les candidats présentés par l'**UNSa SPJJ** vous avez la garantie que chacun de ces points sera mis en chantier sur la durée du mandat. Vous avez également la garantie que tous les agents seront défendus quelque soit leur lieu d'exercice, milieu ouvert, détention, hébergement, PEAT, insertion.

En préalable, l'**UNSa SPJJ** préconise que soit réalisé un état des lieux de la profession. Nous pensons essentiel que soient objectivement mesurées, évaluées les conséquences des réformes successives sur l'exercice réel des missions des professionnels et sur leurs conditions de travail.

Les difficultés en matière de recrutement, la baisse des candidats aux concours révèlent un malaise et une forme de désaffection pour ce métier.

La diversification des modes de recrutement n'a manifestement pas contribué à résoudre ces problèmes.

Les recrutements 3^e voies, Sauvadet sont aujourd'hui utilisés comme des variables d'ajustement RH, notamment en hébergement.

Les suivis et les contenus de ces formations sont particulièrement problématiques pour ces promotions constituant ainsi une forme de formation au rabais.

Parallèlement, les contenus de la formation initiale doivent être revisités. Les jeunes titulaires sont la plupart du temps confrontés à une réalité de terrain à laquelle la formation dispensée ne les prépare pas vraiment.

CE QUE L'UNSa SPJJ REVENDIQUE !

L'UNSa SPJJ revendique

L'UNSa SPJJ préconise qu'on en revienne à une véritable **formation qualifiante** d'adultes avec un régime d'alternance intégrative d'un bout à l'autre des deux années et la mise en œuvre à l'issue de la période initiale, validée par la titularisation, de modules de formation continuée. Ce cursus devant permettre in fine la délivrance d'une équivalence avec le **Diplôme d'Etat d'Edicateur Spécialisé**.

Avec le passage prévu en catégorie A, l'UNSa SPJJ défend le **maintien du service actif pour ceux qui le souhaitent**. De plus, le projet d'intégration dans la filière sociale impliquera des modifications tant dans les pratiques que dans les cursus de formation et de parcours professionnel **auxquelles notre organisation syndicale sera attentive**.

L'UNSa Justice à laquelle appartient l'UNSa SPJJ dispose **du tiers des sièges au Comité Technique Ministériel, seule instance compétente en matière statutaire**. L'UNSa Justice pèsera de tout son poids à ce niveau pour faire aboutir sans tarder ces revendications.

Un climat de méfiance voire une forme de suspicion se propage chez les professionnels quant à certaines décisions issues de la CAP. Quoique non représentée dans cette instance, l'UNSa SPJJ est très souvent interpellée sur ces questions.

Une représentation plus équilibrée au sein des Commissions Administratives Paritaires doit aussi permettre une gestion plus transparente de celles-ci. En matière d'accès à la mobilité des éducateurs comme en matière d'avancement.

**EN VOTANT POUR LES CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR
L'UNSa SPJJ, VOUS PARTICIPEREZ À L'ÉLECTION
D'UNE REPRÉSENTATION VÉRITABLEMENT PLURIELLE EN
CAP DE NATURE À RÉTABLIR LA CONFIANCE**

JE VOTE, UNSa SPJJ !

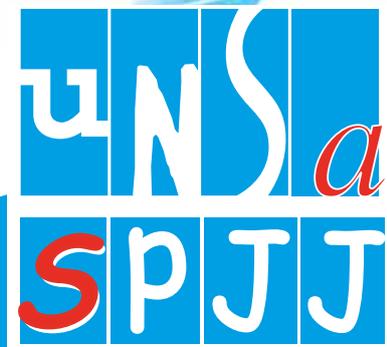
Liste des Éducateurs - classe 1

Nom et Prénom	Corps / Grade	Lieux d'exercice des fonctions
1 - MABIT Bruno	Éducateur classe 1	STEMO GIRONDE-EST / UEMO BORDEAUX 2
2 - BREIT Christophe	Éducateur classe 1	UEHC METZ / EPE METZ
3 - HALLIEZ Franck	Éducateur classe 1	STEMO TROYES / UEMO TROYES
4 - OUCHENE Habib	Éducateur classe 1	EPE / ESSONNE / UEHC EPINAY SUR ORGE
5 - MENCE Annabelle	Éducateur classe 1	STEMO / UEMO CAYENNE / UEHD CAYENNE
6 - CLOÏTRE Florence	Éducateur classe 1	STEMO BREST QUIMPER / UEMO BREST

Liste des Éducateurs - classe 2

Nom et Prénom	Corps / Grade	Lieux d'exercice des fonctions
1 - NEOSSAINT Jean-pierre	Éducateur classe 2	STEMO CAYENNE / UEMO CAYENNE
2 - DELSINNE Anne	Éducateur classe 2	STEMO / DUNKERQUE / UEMO DUNKERQUE EST
3 - YAHIAOUI Wissal	Éducateur classe 2	STEMO METZ / UEMO METZ SUD
4 - EL-BAIZ Najatte	Éducateur classe 2	STEMO OUEST VAL D'OISE / UEMO ARGENTEUIL
5 - EDDAOUZI Zahra	Éducateur classe 2	EPEI STRASBOURG / UEHC STRASBOURG
6 - PONCET Gregory	Éducateur classe 2	STEMOI HAUTE SAVOIE / ANNECY UEMO ST PIERRE EN FAUCIGNY

Crédits photos : Fotolia



UNSa SPJJ

21, Rue d'Aboukir 75002 PARIS - Tél. : 01 58 30 76 85/ Fax : 01 58 30 76 89
spjj.sg.unsa@gmail.com - www.unsa-spjj.fr

JE VOTE, UNSa SPJJ !

www.elections.unsa-justice.fr